

PROTOCOLE DE SUIVI DE L'INFESTATION CYNIPS

D'après Nicolas Borowiec & Jean-Claude Malausa
Unité expérimentale de Lutte Biologique (UELB)
INRA PACA Pole Santé des Plantes
400 route des Chappes
06903 Sophia Antipolis
nicolas.borowiec@sophia.inra.fr jean-claude.malausa@sophia.inra.fr

Ce suivi sera effectué sur **10 arbres par site**. Sur chaque arbre, **10 rameaux** poussant de **l'année** (Figure 1) seront choisis au hasard, et sur chaque rameau, on comptera le **nombre de bourgeons** ayant donné naissance à au moins une feuille (les *bourgeons dormants* ne doivent pas être comptabilisés, Figure 2 et Figure 3) le **nombre de bourgeons galleux** et le **nombre de galles**. Ce suivi sera réalisé **tous les ans** sur chacun des sites de suivis. Il est conseillé d'effectuer ce suivi **à partir du mois de juin**, époque à laquelle les galles sont bien formées et individualisées sur des bourgeons suffisamment développés.

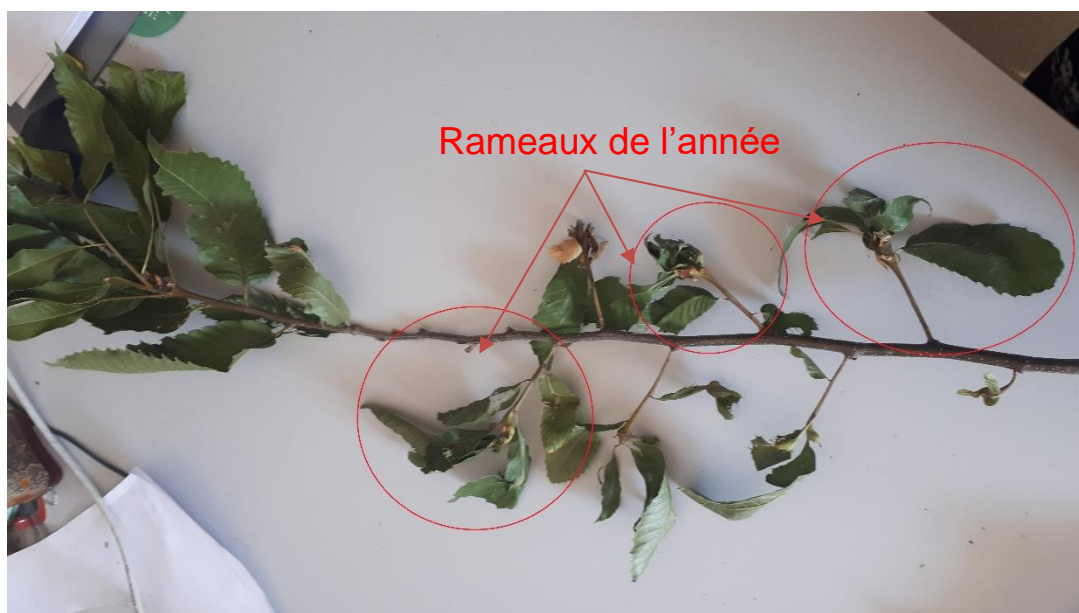


Figure 1 : Photographie d'un rameau de l'année n-1, les rameaux de l'année n («poussant de l'année») sont entourés en rouge

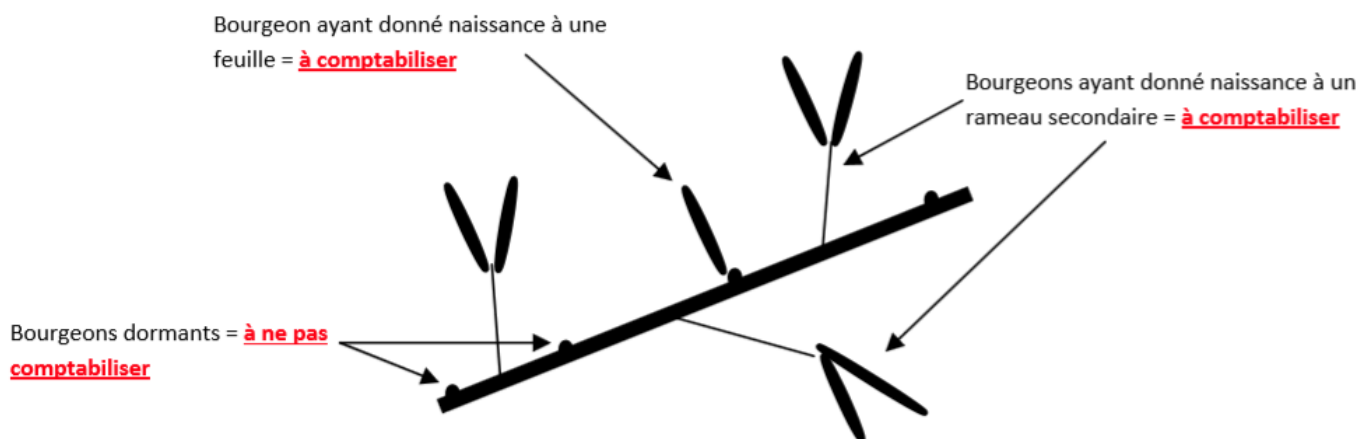


Figure 2 : Schéma des bourgeons à comptabiliser



Figure 3 : Photographie d'un rameau de l'année, exemple de comptage de bourgeons

Exemple de tableau de résultats :

Commune:		x :					Total brg site							
Commentaire:		y :					Total brg galleux site							
INSEE:		Date :					Total galles site							
Arbre	Rameaux	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Total brg	Total brg galleux	Total galles
....	Nb brg													
	Nb brg galleux													
	Nb galles													

Calculs :

- Indice d'infestation : $\frac{\text{nombre de galles}}{\text{nombre de bourgeons}}$

- Sensibilité : $\frac{\text{nombre de bourgeons galleux}}{\text{nombre de bourgeons total}}$

Si la sensibilité est supérieure à **50%** le site est considéré comme sensible.